

AVRIL 2023 N° 31



## VIOLENCES DOMESTIQUES : CE QUE FAIT LA POLICE

07

### INTERVIEW

Réjane Fauser, travailleuse sociale de proximité

08

### ANNIVERSAIRE

250 ans de l'Hôtel de Ville

09

### DURABILITÉ

Renforcement des subventions population

## SOMMAIRE

03  
EN BREF

04-06  
DOSSIER

Violences domestiques :  
ce que fait la police

07  
Vie dans les quartiers

08  
Deux bâtiments historiques  
fêtent un anniversaire en 2023

09  
Renforcement  
des subventions population

Convention  
avec la Cie Cantamisù

10  
Bourses culturelles et sportives  
Osons la couleur!

11  
Nouveau guichet  
de l'Hôtel de Ville  
Votre santé au  
cœur du territoire

12  
AGENDA

### IMPRESSUM

Éditeur responsable Ville d'Yverdon-les-Bains  
Contenu Comité de rédaction de la Ville  
Conception Terre&Nature Publications SA  
Impression Cornaz SA, Yverdon-les-Bains  
Couverture Pexels@KarolinaGrabowska

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES  
Ville d'Yverdon-les-Bains – Sarah Carp – Zoé Jobin  
GRN – Philippe Pache – PDA – Régis Colombo  
Thierry Schulé – RCH – Carlo De Rosa

# ÉDITO

## UN ENGAGEMENT DE CHAQUE INSTANT, AU SERVICE DE LA POPULATION

Chères lectrices, Chers lecteurs,

Servir, protéger, agir, ces trois mots forment la quintessence de l'engagement de nos policières et policiers à l'égard du citoyen. Notre police, qui est rattachée au Service de la sécurité publique (SSP) de la Ville est organisée en une association forte de neuf communes<sup>1</sup> limitrophes du Nord vaudois.

Au quotidien, nos agentes et agents travaillent au contact et pour la population dans un esprit de proximité et du bien vivre ensemble. Je suis fier de notre police qui assure notre sécurité dans des situations souvent difficiles et tragiques. Les violences conjugales en sont ici un triste, mais oh combien réel, défi pour nos policières et policiers.

C'est ainsi que notre police collabore étroitement avec l'Observatoire de la sécurité dans des projets ambitieux, tels que le dispositif de lutte contre le harcèlement de rue et les violences. Depuis son lancement en novembre 2022, la Ville d'Yverdon-les-Bains peut se prévaloir de proposer une réponse efficace à des victimes en recherche d'assistance, d'écoute et de conseil.

Je constate, dans mes activités de municipal en charge de la sécurité, tout le dévouement et le professionnalisme que le personnel uniformé et civil de la police met dans la réalisation de ses missions au bénéfice de la société.

Je vous souhaite une bonne lecture. ■

**Christian Weiler,**  
municipal en charge  
des services de la sécurité publique  
et de défense incendie et secours

<sup>1</sup> Yverdon-les-Bains, Pomy, Method, Suscévaz, Chamblon, Cheseaux-Noréaz, Ependes, Trecovagnes et Suchy.



### LA MÉDIATION NOCTURNE RECRUTE

Chaque soir de week-end depuis 2016, les médiatrices et médiateurs nocturnes parcourent les rues du centre-ville et participent au bien-vivre ensemble grâce à une approche bienveillante auprès des noctambules. Vous souhaitez les rejoindre? Le Service de la sécurité publique recherche des personnes désireuses de participer à une action citoyenne et qui aiment aller au contact des gens.  
[www.policenv.ch/mediation-nocturne](http://www.policenv.ch/mediation-nocturne)

### FÊTE DE LA NATURE

Du 22 au 26 mai prochains, la Ville d'Yverdon-les-Bains a le plaisir de prendre part à la Fête de la Nature. Au programme, diverses activités gratuites, telles que la présentation de sa stratégie de végétalisation, l'observation des oiseaux à l'embouchure du Mujon, la découverte de projets liés à renaturation de cours d'eau ou encore une balade nocturne en forêt. Plus d'informations et inscriptions sur le site de la Fête de la Nature.

[www.fetedelanature.ch](http://www.fetedelanature.ch)



### AFFICHAGE NUMÉRIQUE FRONTAL DANS LES SALLES DE CLASSE

Depuis la rentrée scolaire 2020, la Direction générale de l'enseignement obligatoire introduit l'éducation numérique dans les écoles vaudoises. Afin d'accompagner cette transition et répondre aux objectifs pédagogiques, l'affichage numérique frontal (ANF), qui remplace partiellement la craie, est installé dans les classes. Léon-Michaud a été le premier collège à être équipé de 73 ANF depuis la rentrée d'août 2022. Le déploiement dans toutes les classes de la ville se poursuit et sera terminé d'ici à cet été, avec 300 écrans au total.

### FÊTE DES VOISINES ET VOISINS

Le 2 juin prochain, profitez de l'occasion de passer un moment chaleureux, rompre avec l'anonymat et vivre votre quartier autrement! Comment participer? Réunissez quelques bonnes volontés et contactez-nous! La Ville met à disposition conseils, matériel de communication et sets de vaisselle réutilisable, pour que le rassemblement soit beau et durable! Pique-nique canadien, grillades, raclette, ... tout est possible.

[www.yverdon-les-bains.ch/quartiers](http://www.yverdon-les-bains.ch/quartiers)

### À LA DÉCOUVERTE DE « LA PELOTE GÉANTE »

De mai à juillet, les Cabines d'expression accueilleront une exposition réalisée par le Collectif brindilles (Maurine Stoudmann et David Favre). Le public sera invité à entrer dans l'univers du crochet et à participer à la réalisation d'une pelote géante qui, au fil des semaines, grossira et deviendra une création participative remplie d'histoires. Des rencontres autour du crochet seront aussi organisées au sein de divers lieux culturels de la ville.



### LINE MARQUIS – SHOW MUST GO ON

Échouée en terre alpine ou en fond marin asséché, une arche-building se couvre de végétation. Line Marquis nous conduit au bout de notre civilisation, entre apocalypse et renaissance, puisque la nature semble avoir repris ses droits. Les vestiges de l'ère industrielle nous signifient que cette dernière est révolue et que la vie se poursuit, autrement. Line Marquis amène l'hypothèse de l'effondrement de notre société, le questionnement sur le sens de notre époque et sur le rôle de l'artiste dans ce chaos.

Fresque au fusain compressé et au lavis, réalisée en 2022 dans l'escalier du foyer du TBB. Une proposition du CACY visible jusqu'à l'été 2023.

# VIOLENCES DOMESTIQUES : CE QUE FAIT LA POLICE

**Parmi ses multiples activités, la Police Nord Vaudois agit en cas de violences domestiques. Mais que se passe-t-il au juste lorsque des agents interviennent dans un foyer ? Explications.**

Lorsqu'ils frappent contre la porte ou tirent la sonnette pour qu'on leur ouvre, les agents de police ne savent jamais à quelle situation ils vont devoir faire face. Le terme de « violences domestiques » recoupe différents types d'agressivité ou de brutalité : physique, psychologique, sexuelle et économique. Souvent plusieurs de ces facteurs s'entremêlent. Par rapport à d'autres agressions, les violences domestiques se déroulent au sein des foyers ou entre conjoints divorcés ou séparés depuis moins d'un an. Elles peuvent également impliquer des enfants.

Les policiers ne débarquent pas chez les gens par hasard : ils interviennent sur appel téléphonique d'une victime, d'un proche de celle-ci (famille, amis ou voisins), ou alors parce que la personne atteinte est déjà venue se plaindre à la réception du poste de police. Ce n'est qu'en cas de péril en la demeure, par exemple de cris de détresse, qu'ils forcent la porte : en général, celle-ci leur est ouverte lorsqu'ils annoncent leur présence.

Le premier acte des agents pénétrant dans un foyer est de mettre en sécurité les personnes présentes et faire redescendre la tension. C'est parfois très compliqué, et il faut souligner que tous les policiers intervenant ont suivi des formations spécifiques pour agir au mieux, et en toute impartialité, dans un contexte aussi délicat. Dans la plupart des cas, si cela est possible, la patrouille intervenante est mixte : une policière s'occupe de la femme, le policier de l'homme, et un autre encore des enfants s'il y en a. Il s'agit de séparer auteur et victime de violence en les plaçant si possible dans des pièces distinctes afin de les entendre individuellement.

Il va sans dire que si l'un ou l'autre des occupants du foyer est blessé, il est pris en charge par les policiers qui lui prodiguent les premiers soins, et des secours sont appelés. Cas échéant, une consultation sur rendez-vous a lieu par la suite à l'Unité

médecine violence (UMV) de l'hôpital. C'est alors un médecin légiste qui examine la victime afin que les constatations puissent être valablement utilisées dans le cadre de l'enquête.

Une fois la tension retombée, les policiers essaient de comprendre la situation : ils recueillent les déclarations des personnes impliquées. Ils évaluent la concordance ou non des versions de l'incident. Ce matériel alimentera un rapport de police, base du travail qui permettra à la justice de statuer. Tout cas de violence domestique est poursuivi d'office. Il n'appartient pas aux policiers de juger des faits, mais de les établir autant que possible. Charge sera donc ensuite à un magistrat instructeur de clarifier l'affaire, puis, le cas échéant, de prononcer une peine.

**Dans les cas les plus graves, le conjoint violent est éloigné du foyer et conduit au poste. Un officier de la Police cantonale peut alors proposer une mesure d'éloignement du foyer pour 30 jours.**

Lors des interventions les plus simples, les policiers repartent au bout de quelques heures, non sans avoir fourni à la victime et à l'agresseur de la documentation renseignant sur les dispositifs de la loi vaudoise sur l'aide aux victimes (LAVI) ou du Centre Prévention de l'Ale (qui prend en charge les auteurs de comportements agressifs).

Dans les cas les plus graves, le conjoint violent est éloigné du foyer et conduit au poste. Un officier de la Police cantonale peut alors prononcer une mesure d'éloignement du foyer pour 30 jours. Cette mesure peut être contestée devant le Tribunal d'arrondissement.

Toutefois, en cas de non-respect de la disposition « qui frappe part », l'auteur de violence est interpellé pour insoumission à une décision de l'autorité. En cas de récidive, et de nouvelle intervention de la police, une nouvelle mesure d'expulsion du foyer peut être prononcée.

Dans les cas les plus dramatiques, par exemple si la mère est hospitalisée et le père arrêté, les enfants sont confiés à des proches et signalés à la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse, organe cantonal qui assurera le suivi et leur protection.

Il faut également signaler que dans les jours qui suivent l'intervention de la police et l'éloignement de l'auteur de violence, la victime est susceptible de connaître des difficultés matérielles si elle ne dispose pas elle-même d'un accès à un compte bancaire. Cette crainte économique empêche souvent la personne malmenée par son partenaire de chercher de l'aide auprès de la police. C'est pourquoi, il faut savoir que, dans ce cas, la LAVI apporte son soutien.

Que se passe-t-il pour les proches ou les voisins qui ont alerté la police ? Leur anonymat est garanti lors de l'intervention. Par la suite, ils seront peut-être appelés à donner des renseignements, et il se peut que leur identité apparaisse dans le dossier d'instruction. ■

Suite du dossier en page 06



## UNE PELUCHE POUR SOUTENIR LES ENFANTS

Le personnel policier peut être amené à intervenir pour des situations impliquant des enfants, en tant que témoins ou victimes (violences domestiques, accidents de la circulation, litiges, etc.). L'événement en lui-même, mais aussi l'intervention policière, peuvent être stressants, voire traumatisants, pour de jeunes personnes.

Afin de réconforter et apaiser les enfants confrontés à une telle situation, chaque véhicule de police est équipé, depuis le mois d'avril 2023, de deux peluches de la Police Nord Vaudois (PNV) pouvant être distribuées par les agentes et agents lors des interventions.

La peluche représente un chien de la race du Berger allemand habillé d'un t-shirt bleu-roi sur lequel figurent, sur la face arrière, le logo de la PNV et, sur la face avant, le message « Je suis là, pour toi ». Elle est baptisée « Wouf wouf ». Ce nom lui a été donné par un enfant de 3 ans à qui la PNV a présenté le prototype du compagnon, lui expliquant sa fonction d'aide et de réconfort.

Ces peluches n'ont pas pour vocation d'être vendues ou distribuées comme goodies. ■



## MESURES DE PRÉVENTION

Le dispositif-pilote déployé par le Service de la sécurité publique en collaboration avec la Police Nord Vaudois en novembre dernier a déjà offert une prise en charge à satisfaction à plusieurs personnes victimes de violence et a permis le signalement de quelques situations de harcèlement de rue.

Pour rappel, ce dispositif-pilote a pour objectif d'encourager les victimes et témoins de harcèlement de rue et de violence à sortir du silence et leur apporter le soutien nécessaire, dans le cadre d'un espace sécurisant et chaleureux. Il se veut complémentaire aux prestations proposées par d'autres partenaires, comme les centres de consultation LAVI (Loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions), dont une antenne se trouve à Yverdon-les-Bains.

Il ne s'agit en aucun cas d'un service d'urgence. En situation de danger immédiat en terme sécuritaire, contacter le 117 reste le bon réflexe à adopter. ■

Le Service de la sécurité publique

# VIE DANS LES QUARTIERS

**Interview : Réjane Fauser est la nouvelle travailleuse sociale de proximité (TSP) des quartiers Vilette et Sous-Bois. Elle nous explique son travail, et comment participer à la vie de voisinage.**



### RÉJANE, QUI ÊTES-VOUS ?

Éducatrice sociale de formation, j'ai exercé à Montréal puis, de retour en Suisse, à l'EVAM et au Foyer de la Boussole, à la Vilette. Connaissant très bien le quartier, j'y suis devenue TSP pour le Service jeunesse et cohésion sociale en octobre 2022.

### EN QUOI CONSISTE VOTRE MÉTIER ?

Je conduis une démarche communautaire à la Vilette et à Sous-Bois. Cela consiste avant tout à nouer des liens avec et entre les habitantes et habitants. Je suis là pour écouter leurs besoins et les aider à réaliser leurs projets collectifs pour le quartier. Je peux également effectuer des suivis individuels sur diverses problématiques, ainsi que de la médiation.

### QUELS SONT LES PROJETS À LA VILLETTE ET À SOUS-BOIS ?

L'association Quartiers Sud prévoit plusieurs événements, dont deux vide-greniers : le 24 juin, en même temps que la Fête de quartier à la Vilette, et le 16 septembre prochains. Elle collabore avec l'association burundaise Umusurusuru sur des activités sportives pour toutes et tous. Un groupe de jeunes anime le local communautaire les mercredis après-midis à Sous-Bois 13, selon son propre programme : je n'y suis qu'adulte référente. Toutefois, malgré l'investissement du comité de Quartiers Sud, les forces manquent pour développer des nouveaux projets.

### QUI PEUT VENIR ?

Tout le monde, même sans projet précis ! Une idée, même vague, ou l'envie de s'engager suffit : le comité et moi-même accompagnons ensuite les personnes concernées. La vie de quartier se veut intergénérationnelle et interculturelle, tournée vers les rencontres. Des nouvelles actions sont prévues avec la Bibliothèque pour amener les générations à se connaître, et des projets spécifiquement à destination de certaines catégories d'habitantes et habitants sont tout à fait envisageables.

### CES DÉMARCHES EXISTENT-ELLES DANS D'AUTRES QUARTIERS ?

Il y en a une dans le quartier des Moulins, avec l'association Moulins pour Tous, et une à Pierre de Savoie, avec l'association Pierre en Fête. Une démarche communautaire est en cours dans le quartier de Cheminet-Fontenay, actuellement sous la houlette de Pro Senectute.

Les informations sur les démarches communautaires sont disponibles sur le site internet et Réjane Fauser peut être contactée au 079 770 86 14. ■ [www.yverdon-les-bains.ch/quartiers](http://www.yverdon-les-bains.ch/quartiers)

Le Service jeunesse et cohésion sociale

# DEUX BÂTIMENTS HISTORIQUES FÊTENT UN ANNIVERSAIRE EN 2023

Le 27 novembre 1773 en effet, les autorités communales siègent pour la première fois dans l'actuelle Salle des mariages.

Vous vous demandez comment le bâtiment a été utilisé au cours du temps et par qui ? A quoi servait la Salle des débats à ses débuts ? Quels locaux ont conservé le même usage depuis le 18<sup>e</sup> siècle ? Ou à quelles activités était dévolu le rez-de-chaussée avant qu'il ne devienne un lieu d'exposition ?

Les réponses sont à venir dans une brochure à paraître cet été, des publications sur le site internet et les réseaux sociaux et des visites qui feront mieux connaître, à travers des documents d'archives, ce bâtiment emblématique de la ville de son inauguration à nos jours. Le programme sera complété en fin d'année par la reconstitution d'une élection du 18<sup>e</sup> siècle dans la salle d'origine des conseils de ville. ■

Les Archives de la Ville

La Ville d'Yverdon-les-Bains fête les 250 ans de l'entrée en fonction de son Hôtel de Ville.



Le bâtiment du Théâtre Benno Besson (TBB), appelé à l'origine Casino, fêtera ses 125 ans en décembre.



En 1898, le Casino d'Yverdon-les-Bains est construit par les architectes Louis Besancenet et Alexandre Girardet, lauréats d'un concours lancé par la Ville pour créer une salle communale multifonctionnelle. Ce n'est qu'en 1980 que le Casino prend sa fonction de Théâtre. En 1998, il est rebaptisé le Théâtre Benno Besson, en hommage au célèbre metteur en scène originaire du Nord vaudois.

Le TBB ouvrira ses portes les 9 et 10 septembre 2023 dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, qui ont pour thématique : « Réemploi et recyclage ».

Venez découvrir à cette occasion les coulisses du théâtre, son architecture emblématique néo-baroque inspirée du Casino de Monte-Carlo, ainsi qu'une exposition de documents et photos d'époque, en collaboration avec les Archives de la Ville. Différentes activités et animations seront au programme, dont une cérémonie officielle le dimanche, suivie d'un bal en plein air.

En parallèle, du 10 août au 10 septembre, une exposition des masques de Werner Strub, facteur de masques des spectacles de Benno Besson, se tiendra dans le Foyer du TBB. Plus d'informations concernant le programme, à partir d'août 2023 sur le site internet. ■

[www.theatrebennobesson.ch](http://www.theatrebennobesson.ch)

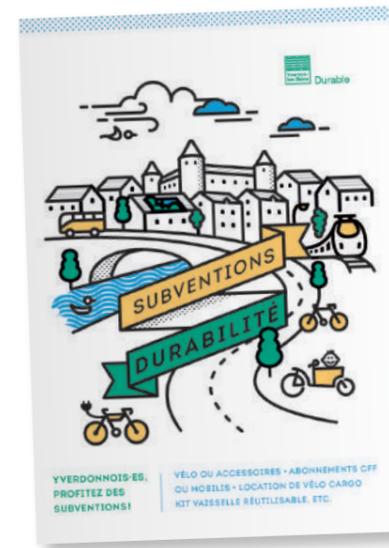
Le Service de la culture

## RENFORCEMENT DES SUBVENTIONS POPULATION

La Municipalité a décidé de renforcer les aides financières pour une mobilité active et partagée à destination de la population yverdonnoise.

Cette mesure s'inscrit dans le Plan climat communal récemment validé. Elle contribue aux objectifs de promotion d'une mobilité décarbonnée ainsi que d'accompagnement vers une transition écologique. Proposées depuis 2009, les subventions durabilité sont très appréciées par la population. Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2023, les Yverdonnoises et Yverdonnois peuvent bénéficier de soutiens plus importants pour les prestations suivantes :

- 30% du prix, jusqu'au maximum de Fr. 1'000.- pour l'achat d'un vélo cargo
- 30% du prix, jusqu'à Fr. 500.- pour l'achat d'un vélo classique ou électrique



- Fr. 200.- par année pour la souscription à un abonnement et l'utilisation du système de vélos cargos partagés Carvelo
- Fr. 150.- par année pour la souscription à un abonnement et l'utilisation du système d'autopartage Mobility

Pour rappel, des subventions sont également proposées pour des abonnements demi-tarif CFF et Mobilis, des charrettes à vélo et des cadenas ainsi que sur des kits de vaisselle réutilisable pour des fêtes entre ami-es. ■

Plus d'informations et conditions d'octroi sur [www.yverdon-les-bains.ch/subventions-population](http://www.yverdon-les-bains.ch/subventions-population)

La Durabilité

## CONVENTION AVEC LA CIE CANTAMISÙ

La Ville renforce son soutien à la Cie Cantamisù, une association de théâtre-musical à but non lucratif fondée à Yverdon-les-Bains et dirigée par Florence Renaut, chanteuse lyrique, et Isabelle Renaut, metteuse en scène.



Représentation du spectacle Tout bêtement, le 22 janvier 2023 au Théâtre de l'Echandole

Après plusieurs années d'aides ponctuelles apportées à la Compagnie Cantamisù par le biais de la Commission culturelle, la Ville a le plaisir de renforcer son soutien par la signature d'une convention pluriannuelle. Cette convention vient reconnaître le franchissement d'une étape dans le parcours professionnel de la Compagnie et marque

un engagement sur trois ans de la Ville à ses côtés.

Dans le cadre de la convention, la Compagnie projette de développer une nouvelle création et, en parallèle, de travailler sur le renforcement de ses tournées ainsi que sur de nouveaux dispositifs de médiation culturelle à destination du jeune public. Par ailleurs, la Compagnie

a réalisé un travail de recherche conséquent autour de la durabilité dans son travail de production artistique et s'engage à porter une attention particulière à la réduction de son impact sur l'environnement tout en respectant un principe d'équité de genre et d'inclusivité. ■

[www.cantamisu.ch](http://www.cantamisu.ch)

Le Service de la culture

## SUCCÈS CROISSANT POUR LES BOURSES CULTURELLES ET SPORTIVES

Le Fonds culturo-sportif octroie trois bourses par année aux artistes professionnel·les et trois bourses aux sportif·ves d'élite, afin de les soutenir dans leurs projets.



Adrienne Barman, illustratrice à Grandson.  
Avec sa sœur Elisa (musicienne) elles proposent  
un concert-dessiné, une immersion visuelle et sonore

**C**réé en 2021 par l'Association des Syndics du Jura-Nord vaudois, le fonds est alimenté par les 73 communes du district à hauteur de 50 centimes par habitant·e. En plus des six bourses de Fr. 5'000.- chacune, le Fonds culturo-sportif alimente les Prix culturels et sportifs régionaux, remis en fin d'année.

En 2023, 19 dossiers ont été soumis par des sportif·ves, soit huit de plus qu'en 2022. Ce franc succès de l'appel à candidatures montre une demande croissante de soutien dans la région. Du côté de la culture, 17 dossiers ont été reçus cette année. Les bourses culturelles servent à soutenir des projets en création et en devenir, ainsi qu'à favoriser une reconnaissance régionale et suprarégionale des artistes.

### LES LAURÉAT·ES DE 2023

Les sœurs Adrienne et Elisa Barman (Grandson), concert dessiné; Yanis Dégallier (Yverdon-les-Bains), judo; la Compagnie Kokodynack (Giez), théâtre pluridisciplinaire; Kouzma Rehacek (Baulmes), cyclisme-trial; Chloé Vaucher (Yverdon-les-Bains), pentathlon; Fanny Vaucher (Ste-Croix), artiste-illustratrice. ■

Retrouvez les portraits des lauréat·es sur  
[www.yverdon-les-bains.ch/fcsbourses2023](http://www.yverdon-les-bains.ch/fcsbourses2023)

Le Service de la culture

## OSONS LA COULEUR!

La Police des constructions  
offre ses conseils pour  
redonner de l'éclat aux quartiers.



**S**elon les observations de la Police des constructions répertoriées de 2020 à fin 2022, près de 83% des demandes d'autorisation pour les couleurs de façades se limitent à du blanc, du gris, du beige ou du jaune. Ainsi, d'année en année, au fil des constructions ou des rénovations, la ville perd de ses couleurs et il devient de plus en plus rare de voir des projets oser le rouge, le bleu ou le vert. Pourtant, la couleur joue un rôle important dans notre environnement bâti: si elle participe à l'identité des quartiers existants, elle peut également aider à une meilleure intégration des constructions contemporaines.

La Police des constructions propose désormais ses services afin de conseiller les propriétaires et mandataires quant au choix des teintes (en tenant compte des palettes déjà présentes dans les quartiers), tout en adaptant et facilitant ses procédures internes. En tant que professionnel·le du bâtiment ou propriétaire, vous avez donc la possibilité de demander un rendez-vous sur site afin de discuter des teintes de votre projet en amont du dépôt de la demande d'autorisation formelle. ■

Le Service de l'urbanisme

## NOUVEAU GUICHET DE L'HÔTEL DE VILLE

Afin de mieux servir la population, la réception a été déplacée de quelques mètres.

**D**epuis janvier de cette année, le guichet se situe au centre du bâtiment de l'Hôtel de Ville, en lieu et place des anciens bureaux du Conseil communal. Les locaux ont été modernisés et adaptés à un accès facilité pour les personnes à mobilité réduite. Ils possèdent également une salle d'attente. Bien que fonctionnelle, cette dernière est en cours de rénovation pour plus de confort.

Les prestations délivrées restent les mêmes, à savoir la vente de cartes journalières CFF et de cartes prépayées TRAVYS, l'octroi des subventions (abonnements pour la mobilité, vélos, kits de vaisselle réutilisable, etc.; cf. article en page 9), ainsi que les renseignements à la population concernant notamment les démarches de naturalisation.

La réception est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 12h, et les lundi, mardi et jeudi après-midi de 13h30 à 17h (fermé les mercredi et vendredi après-midi). ■

Le Secrétariat général



## VOTRE SANTÉ AU CŒUR DU TERRITOIRE

La santé d'une commune se mesure  
à celle de ses habitant·es. C'est du moins  
le pari que lance la Ville. Vous aussi,  
contribuez à l'avenir d'Yverdon-les-Bains  
en répondant aux questionnaires!



**L**a Ville a décidé d'implémenter en 2017 une approche dite de santé publique de précision, basée notamment sur l'utilisation de l'information géographique. L'objectif: effectuer des constats puis prendre des mesures pour améliorer la qualité de vie et la santé de la population.

Le projet Métasanté est une série d'études participatives et innovantes pour mesurer l'impact de l'environnement urbain sur l'état de santé de la population, mené en collaboration avec différentes hautes écoles. Les résultats seront utilisés dans les années à venir par la Ville pour apporter des réponses adaptées aux problèmes identifiés.

Les données collectées en matière d'activité physique, de sommeil, de santé perçue ou d'infrastructures de quartier pourront être utilisées dans le cadre de grands projets urbains, de programmes d'animation du territoire ainsi que d'interventions ciblées selon les besoins des habitantes et habitants.

La protection des données récoltées dans le cadre du projet suit des règles très strictes. Leur accès et leur utilisation sont clairement définis et restreints. Elles ne sont en aucun cas transmises et employées à d'autres fins.

Merci de votre participation! ■



Le Service des sports et de l'activité physique

## ABRÉVIATIONS

### CACY

Centre d'art contemporain

### TBB

Théâtre Benno Besson

### BPY

Bibliothèque  
publique et scolaire

## PLUS D'INFORMATIONS ET D'ÉVÉNEMENTS SUR LES SITES INTERNET DÉDIÉS

[www.yverdon-les-bains.ch](http://www.yverdon-les-bains.ch)

[www.santeactyv.ch](http://www.santeactyv.ch)

[www.echandole.ch](http://www.echandole.ch)

[www.theatrebennobesson.ch](http://www.theatrebennobesson.ch)

[www.centre-art-yverdon.ch](http://www.centre-art-yverdon.ch)

[bibliotheque.yverdon.ch](http://bibliotheque.yverdon.ch)

[www.emoi.ch](http://www.emoi.ch)

SUIVEZ L'ACTUALITÉ  
DE LA VILLE EN TOUT TEMPS  
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



## CULTURE

**21 et 22 avril**

### Eden

Spectacle musical  
→ L'Echandole

**22 avril**

### Finissage de l'exposition de Maëlle Gross

Banquet de Sabbat  
→ CACY

**25 avril**

### Sarah Bernhardt, monstre sacré!

de et par Marie Probst  
et Pascale Vachoux  
→ TBB

**27 avril, 3 et 25 mai**

### Café conversation en français

→ BPY

**28 avril**

### Pièce sans acteur(s)

Théâtre humoristique  
→ L'Echandole

**29 avril**

### Quidam

Impro  
→ L'Echandole

**29 avril au 27 mai**

### Exposition "Je me souviens..."

→ BPY

**2 mai**

### Ouz

d'après Gabriel Calderón,  
Midi Théâtre, Cie des Autres  
→ TBB

**4 mai**

### Rules for Living ou Les Règles du Je(u)

Cie Théâtre du Prisme  
→ TBB

**5 et 6 mai**

### La Comédie musicale improvisée

→ L'Echandole

**7 mai**

### Camille Thomas

Saison Classique  
→ TBB

**9 au 12 mai**

### À travers le brouillard

Dédale, Cie Kokodyniack  
Soirée COMPLIT le 9 mai  
à l'issue de la représentation  
→ TBB

**4 mai**

### Projection-discussion "Que montre-t-on au cinéma?"

→ BPY

**4 mai**

### Café smartphone

→ BPY

**11 mai**

### Polymère

Cie Julio Arozarena  
et scénographie  
de Etienne Krähenbühl  
→ TBB

**11 mai**

### Lâcher de livres et films queers

→ BPY

**17 mai**

### Meimuna

Concert  
→ L'Echandole

**25 au 28 mai**

### Shiiink!

Festival d'impro  
→ L'Echandole

**30 mai**

### Où est passée ma vie?

Midi Théâtre, Cie Alsand  
→ TBB

**10 juin**

### La surprise de fin de saison

→ L'Echandole

## FAMILLE

**4 avril au 5 mai**

### Le Pedibus s'invite à l'Entracte nomade

→ BPY

**19 avril**

### Tremblez, tremblez, les sorcières sont de retour!

Atelier d'écriture alexandrins  
féministes sur tissu  
→ CACY

**21 avril**

### PâKOMUZé

Atelier expression corporelle  
→ BPY

**27 avril et 25 mai**

### Bébé à la biblio

→ BPY

**29 avril**

### Spectacle Kamishibai "Pedibus et ses amis"

→ BPY

**A partir de mai**

### Gym poussette

→ Place d'Armes

## SPORTS

**Dès le 1<sup>er</sup> mai**

### Urban Training

→ Place Pestalozzi

**4 juin**

### Rallye Cyclo Touriste

→ Patinoire

## CONFÉRENCE

**9 mai**

### Du quartier sans voiture individuelle à la ville sans voiture: utopie ou réalité?

→ Aula Magna du Château  
d'Yverdon-les-Bains

## RETOUR DU RALLYE CYCLO TOURISTE ET DU FYSAP

Le mois de juin 2023 verra le retour de deux événements traditionnels annulés l'année dernière. Le 4 juin, venez rouler sur les parcours non-chronométrés de 11, 24 ou 30 km du Rallye Cyclo Touriste! Le 25 juin, le Festival yverdonnois du sport et de l'activité physique (FYSAP) sera l'occasion de flâner entre les stands et de participer aux activités, cours collectifs, démonstrations, initiations et tournois proposés à la piscine plein air. Deux manifestations grand public qui font la part belle à l'activité physique pour toutes et tous. ■

